

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Education/Interview du directeur d'Académie provinciale...

...Yves Landry Mouketou-Mouketou : "J'insiste : il n'est nullement question de vendre les uniformes dans les établissements"

Propos recueillis par Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

Près de deux semaines après l'annonce de la rentrée scolaire, le responsable académique fait le point de la situation dans son bassin pédagogique.

L'union : M. le directeur, quelle explication donnez-vous au retard observé dans le démarrage effectif des cours dans la province de la Ngounié, quand on sait que la rentrée a été arrêtée au 1er octobre dernier par la tutelle ?

Yves Landry Mouketou-Mouketou : Merci de m'accorder la parole. Cela dit, il va falloir recadrer un certain nombre de choses. Le calendrier scolaire fait l'objet d'un arrêté ou d'une décision ministérielle qui permet de valider les dates. Le calendrier de cette année est bel et bien connu de tous les praticiens de l'éducation nationale. Puisqu'il n'a jamais été remis en cause, car mis en place très tôt. Donc, nous n'attendions plus simplement que l'allocution d'un responsable de la tutelle, en occurrence le ministre. En ce qui nous concerne, nous étions prêts depuis le 17 septembre 2018, pour ce qui est de la rentrée administrative, et à tout mettre en branle, en attendant que les parents réagissent aussi. Car ces derniers ne sont jamais au fait des dates indiquées. Ils réagissant à leur convenance. Nous voici aujourd'hui, de nouveau, à procéder aux inscriptions et réinscriptions, alors que cela doit se faire à la rentrée administrative. C'est ce qui pourrait expliquer que les choses ne connaissent pas la vitesse de croisière que nous aurions souhaitée. Et c'est le même constat sur l'étendue du territoire national.

En ce qui concerne les structures d'accueil, rien n'a été pensé pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, lorsqu'on sait que depuis l'année scolaire écoulée, le problème des effectifs pléthoriques se posait déjà avec beaucoup d'acuité. Comment envisagez-vous résoudre ce phénomène ?

En matière de carte scolaire, il y a des villes qui subissent un flux plus important que d'autres dans la province de la Ngounié. Pour la plupart des parents, à ce qu'ils croient, il est mieux d'inscrire coûte que coûte leurs enfants dans un établissement plutôt que dans un autre. Alors que lorsqu'on regarde les résultats de l'an dernier dans la Ngounié, ils sont au-dessus de 70%. C'est largement mieux dans l'ensemble que dans beaucoup d'autres localités du pays. Il y a simplement qu'il faudra peut-être qu'on opère une nouvelle clé de répartition d'élèves sur la province de la Ngounié, pour que les classes ne soient pas pléthoriques. Pendant qu'à l'intérieur de la province, les établissements sont vides, certains parents préfèrent inscrire leurs enfants au lycée Jean Jacques Boucavel de Mouila. Il serait mieux qu'ils gardent leurs enfants à côté d'eux jusqu'à l'obtention du BEPC, et que ces derniers puissent poursuivre leurs études dans une localité plus grande au second cycle.

Et pourtant, le déficit d'enseignants est résorbé d'un point de vue technique sur le terrain. Dans le bassin pédagogique de la Ngounié, il n'y a pas un établissement où vous avez plus de deux ou trois disciplines qui ne soient enseignées dans un niveau d'études. En général, nous procédons à une réduction du volume horaire pouvant couvrir toutes les classes. Plutôt que de laisser les enfants sans enseignants. Certains lycées et collèges ont recours aux vacataires quand les APE (Associations des parents d'élèves) daignent couvrir cette charge. L'APE peut être aussi un partenaire, car ce n'est pas un problème propre à la Ngounié. Même à Libreville, Franceville, Port-Gentil..., ces associations viennent en appui lorsqu'il n'y a pas d'enseignant dans une classe, pour donner un coup de main à l'établissement.

S'agissant toujours des infrastructures d'accueil, le président de la République avait initié la réfection des établissements scolaires du premier degré. A ce jour, dans la province de la Ngounié, certains l'ont été, tandis que d'autres pas du tout...

Les réfections des écoles ont bel et bien démarré dans la province de la Ngounié depuis la fin du deuxième trimestre. D'abord à Mouila, puis à l'arrière-province où les toitures ne tenaient plus. Les circuits électriques et autres ont été refaits. Et ces écoles ont été également pourvues en tables-bancs. Il faut signaler que les travaux vont se poursuivre progressivement. Pour ce qui est des charpentiers, les travaux peuvent se faire le week-end, cela s'est opéré pendant la période scolaire à Mouila et les travaux sont allés à terme sans gêner les enseignements/apprentissages. Il en est de même pour les établissements de l'intérieur de la province de la



Photo : Félicien Ndongo

Yves Landry Mouketou-Mouketou : "Les travaux vont se poursuivre progressivement".

Ngounié. Exemple, les écoles de l'axe Mamiengué-Oyenano-Sindara, où les travaux sont en train d'être refaits, y compris la construction d'un mur d'enceinte avec les riverains. L'année dernière, il y a eu mort d'élèves consécutive à des agressions à l'arme blanche, provoquée par l'intrusion de jeunes gens portant des uniformes des différents lycées et collèges sans être identifiés. Qu'avez-vous préconisé cette année pour prévenir de tels incidents dramatiques ?

En ce qui concerne les problèmes de délinquance en milieu scolaire ayant entraîné la mort d'élèves l'année dernière, pour citer le cas du lycée Boucavel, ce sont des agressions à l'arme blanche en bande organisée, composée à plus de 60% des enfants non scolarisés qui se procurent des tenues chez les commerçants dans un désordre indescriptible. Ces tenues ne correspondent ni à la norme, ni au modèle, encore moins au niveau des couleurs. En plus, je tiens à rappeler que l'uniforme scolaire et le logo de l'établissement qui est accolé sont la propriété de l'Etat. S'il a été interdit aux chefs d'établissement de vendre les uniformes autrefois, il n'est par contre pas interdit de normer la qualité de la tenue avec laquelle l'élève doit se présenter à l'établissement. Et pour éviter que certains délinquants se procurent des tenues, gonflent la bande des voyous et créent le désarroi jusqu'à entraîner la mort d'hommes -chose assez grave-, nous avons été en contact avec quelques couturiers de la ville qui ont décidé de nous apporter leur concours. Notamment, en produisant des tenues conformes à la norme. Selon une fiche-circuit, les parents viennent payer l'inscription de leur enfant à l'établissement et sur le bout de la fiche, il y a une partie réservée à cet opérateur économique qui n'a rien à voir avec le chef d'établissement. L'opérateur ayant consenti à baisser le coût de l'uniforme de 24 000 à 13 000 francs. Le directeur d'Académie que je suis ne peut protéger les opérateurs économiques. Je protège le parent et l'enfant, car ce dernier, avec l'uniforme qu'il porte, ne sera plus accessible aux délinquants qui viendront le déranger au lycée, car on saura celui qui a porté la tenue. Donc, on saura par exemple celui qui a vendu la tenue et le parent devrait s'en réjouir.

Les conditions sociales sont telles que beaucoup de familles ont du mal à joindre les deux bouts. J'insiste : il n'est nullement question de vendre les uniformes dans les établissements. Ces mêmes délinquants alimentaient aussi la chaîne de la vente du "Tramadol" (Kobolo) qui a été d'ailleurs combattu à travers les campagnes d'information et de sensibilisations dans les établissements. Les résultats ont été probants et moins d'actes d'agression ont été enregistrés jusqu'en fin d'année.

En début d'année scolaire écoulée, vous avez effectué, avec le gouverneur de la province, une tournée inédite de prise de contact qui vous a permis de toucher du doigt les réalités des établissements, des enseignants... Pouvez-vous nous en dresser le bilan et présenter les perspectives pour cette année scolaire 2018-2019 ?

Nous avons entrepris la tournée par la piste, la route et les bourbiers. Nous avons ainsi affronté les intempéries et le fleuve, afin de toucher du doigt les véritables problèmes auxquels est confronté le personnel dans la province de la Ngounié, notamment dans les localités autres que les grandes villes. Au nombre des difficultés, il se pose un problème de personnels qui n'est pas malheureusement propre au bassin pédagogique de la Ngounié. Nous attendons simplement de recevoir des ressources humaines pour résorber ces zones déficitaires. Pour les perspectives de cette année, c'est de faire mieux que l'an dernier. D'autant plus qu'aux examens nationaux, nous avons obtenu un taux de réussite de plus de 75%, largement au-dessus de la moyenne nationale. Chose qui ne s'était plus quasiment produite dans la Ngounié il y a cinq ans. Les meilleurs résultats passent d'abord par la discipline, une meilleure organisation des enseignements, une meilleure planification des rencontres entre les enseignants pour évaluer leurs pratiques pédagogiques et dans les classes, et avoir un meilleur suivi des enseignants au niveau des présences par les chefs d'établissement, les censeurs et les chefs de service de l'Académie, aussi bien au pré primaire, au primaire qu'au secondaire.